

d'une justification, qui devait rapporter le décret de notre déchéance et nous obtenir grâce au tribunal de Dieu.

Mais si l'Égyptien, pendant cette vie de la terre, pouvait et devait se racheter de la faute originelle par des rites sacrés, depuis longtemps il avait désespéré de revoir en sa vallée fertile, en les *terres divines du Pont*, en les riches campagnes du Maharim, cet arbre mystérieux de la vie dont nos pères avaient connue autrefois le délicieux ombrage. Condamnée à ne germer que des épines, la terre ne nourrissait plus de ses suc maudits l'arbre de bénédiction, et ses fruits étaient réservés pour les habitants d'un monde meilleur. Les élus seuls pouvaient s'asseoir à l'ombre de ses branches et cueillir dans son feuillage la savoureuse nourriture des immortels. Dès le jour où nos pères l'avaient perdu de vue, il avait été transplanté dans un autre paradis, sur les bords d'un autre fleuve dont les eaux réjouissent la cité de Dieu.

C'est ce que nous expliquent, en un charmant langage, quelques vignettes du Livre des morts et les peintures des tombeaux. Le chapitre LVIII, intitulé : *De posséder les eaux dans les terres divines*, est illustré par un dessin qui montre le défunt assis sous un grand arbre dont les rameaux verts le couvrent de leur ombre. Une main cachée dans le feuillage épanche d'un vase l'eau de la

vie, tandis qu'un autre tend vers l'élu une corbeille pleine des fruits que cet arbre seul sait produire. Or cette scène revient souvent sur les sarcophages, les stèles funéraires, les coffres de momie. S'il s'y glisse parfois quelques variantes, elles sont sans importance : toujours l'arbre est vigoureux et couvert de fruits abondants ; toujours l'eau céleste s'écoule du milieu de ses branches ; toujours les justes s'empressent sous son ombre. Car, comme le dira plus tard l'Apocalypse : *Potestas eorum in ligno vitæ* (1). *Ils ont droit à l'arbre de vie, ils ont le pouvoir de cueillir ses fruits divins*. Il serait difficile de trouver pour le dessin égyptien une suscription plus précise et plus claire que ces paroles de saint Jean. Les âmes, empressées autour de l'arbre, semblent en effet réclamer dans ses fruits leur juste récompense, un bien qui leur revient de droit. Qu'elles soient représentées sous la forme d'oiseaux à tête humaine, ou qu'elles aient conservé les formes corporelles dont elles furent revêtues pendant leur vie d'ici-bas, elles n'en sont pas moins avides de recueillir le pain de l'immortalité et de boire le céleste breuvage. Sur leurs mains étendues devant leurs lèvres, elles reçoivent avec une religieuse inquiétude jusqu'aux moindres gouttes de l'eau sacrée et semblent attentives à ne rien perdre du

---

(1) Apocal. xxxii, 14.

don de Dieu. L'Apocalypse nous décrit une scène analogue. Saint Jean, accompagné de l'ange qui conduisait ce visiteur de la terre à travers la cité des cieux, rencontra sur sa route cette eau vive qui coule en un fleuve de cristal dans la demeure des élus. Ce fleuve sortait du trône de Dieu et de l'Agneau. *Et ostendit mihi fluvium aquæ vitæ, splendidum tanquam crystallum procedentem de sede Dei et Agni* (1).

Nous retrouvons à peu près les mêmes expressions dans le papyrus d'Isi-Oer, qui appartient au musée du Louvre. Nous lisons sous la rubrique : *De manger dans la région funéraire et d'entrer dans le lieu des aliments avec l'essence divine* : « Oh ! ce lieu dans le nom duquel est compris la demeure de l'essence divine, où l'eau sort du milieu de la demeure d'Osiris (2). »

C'est à ce fleuve que viennent se désaltérer les élus. L'Agneau lui-même les conduit à ces sources vives : *Agnus* (3), *qui in medio throni est, reget*

(1) Apocal. xxii, 1.

(2) *Catalog. des manusc. égypt.* p. 144, n. 3283.

(3) Dans sa langue esotérique, la vieille Égypte semble avoir désigné aussi son rédempteur Osiris du nom d'agneau. La douceur, la bonté, la pureté divine du sauveur égyptien avaient sans doute préparé cette métaphore, qui prévalut dans l'exposition mystique de la doctrine. « O brebis fils de brebis ! agneau fils de brebis, qui te nourris du lait de ta mère la brebis, ne permets pas que le défunt soit mordu par aucun serpent mâle ou femelle, par aucun scorpion, par aucun reptile ; ne permets pas que le venin pénètre dans ses membres ; qu'il ne soit attaqué par aucun revenant, par

*illos et deducet eos ad vitæ fontes aquarum.* Et l'esprit et l'épouse disent sans cesse : *Veni et qui sitit veniat et qui vult accipiat aquam vitæ gratis* (1).

De même que la tradition égyptienne avait réuni l'arbre et l'eau de la vie en une même figure, nous voyons la tradition hébraïque, les prophètes et enfin saint Jean ne les séparer jamais. Sur les bords des eaux qui coulaient dans le temple de Dieu pour guérir les nations, Ezéchiel avait vu des arbres dont le feuillage ne se flétrit jamais et qui portent toujours des fruits : *Et super torrentem orietur in ripis ejus, ex utraque parte, omne lignum pomiferum : non defluet folium ex eo et non deficiet fructus ejus : per singulos menses affert primitiva, quia aquæ ejus ex sanctuario egrediuntur ; et erunt fructus ejus in cibum et folia ejus in medicinam* (2). Saint Jean nous dit que c'était l'arbre de vie qui croissait au bord de ce fleuve ; il porte son fruit chaque mois, pour que

aucune *revenante*, que l'ombre d'aucun esprit ne le hante ; que la bouche du serpent Amkahouew n'ait pas de pouvoir sur lui ! lui, il est la brebis. » Cette prière touchante en faveur du cadavre qui aurait pu être troublé par la visite importune des esprits mauvais, par la morsure des vers, des serpents, ou du grand dragon, se termine par l'assimilation du défunt avec l'agneau dont on invoque ici la protection. Chaque défunt était, nous l'avons dit, un membre d'Osiris et un autre lui-même. Voir le *papyrus magique Harris*, p. 164.

(1) Apocal. vii, 17.

(2) Ezech. xlvii, 12.

jamais ne défailent la vie et la béatitude des habitants de la cité sainte. *In medio plateæ ejus et ex utraque parte fluminis, lignum vitæ, afferens fructus duodecim, per menses singulos reddens fructum suum et folia ligni ad sanitatem gentium* (1).

C'est à l'ombre de ces feuilles que voulaient s'asseoir les élus d'Osiris : « Je crois en toi, Dieu grand, s'écrie le défunt dans un papyrus du Louvre, je ne désire que te voir aux fêtes du commencement des années... qu'exalter tes bienfaits... que m'asseoir pour recueillir les bienfaits de l'arbre saint, *astu, que recevoir l'ombre de ses feuilles* (2). » Là, en effet, il trouvait le bonheur dans ses fruits qui mûrissent sans cesse, sous ces feuilles qui sont le salut des peuples, auprès de cette source d'eau vive qui jaillit pour la vie éternelle. Le Livre des morts nous dit à chaque page, en parlant de ses élus :

« Il boit l'eau à la source du fleuve des eaux (3). »

Comment ne pas reconnaître dans ces images le souvenir vivant de l'arbre planté dans l'Eden par la main des Elohim, au bord de ces grands fleuves qui arrosaient la terre des délices ! Ces anciennes traditions étaient restées dans la mémoire de tous les peuples ; mais le regret de ces

(1) Apocal. xxii, 2.

(2) *Catalogue des manuscr. égypt.* n° 3284, lig. 2.

(3) *Todten.* cxxxviii, 14.

jours heureux avait trouvé, dans les promesses divines, quelque consolation à ces mélancoliques récits. On transporta du côté de l'avenir ce que le passé avait vu disparaître, et l'homme vécut de la douce espérance de retrouver, en une vie meilleure, tout ce qui avait été perdu pour les jours mauvais d'ici-bas. Dans une terre lointaine qui gardait pour ses futurs habitants, encore attachés en un long voyage, toutes les délices du premier paradis, la famille humaine goûterait un jour les joies ineffables dont les exilés d'Eden n'ont jamais oublié le souvenir (1).

---

(1) La tradition juive enseignait que les âmes des justes s'en allaient, au jour de la mort, dans l'ancien paradis au jardin d'Eden. Le *Targum*, au verset 3 du psaume LVII, s'explique ainsi : *Quia liberasti animam meam a morte quam illaturi erant peccatores : nonne etiam pedem meum a lapsu in peccatum immunem præstabis, ut ambulem coram Domino, in horto Eden, in videndum lucem justorum?* Dans le *Talmud*, codex Taanith, dernière phrase, le rabbin Elasar dit : *Instituet Sanctus, Benedictus, Ille, chorum circularem justis, sistetque sese in medio illorum in horto Eden.* Le rabbin Menachem — Parascham Levitici — semble dire que les âmes attendent là le jugement dernier : *Liquido constat inter nos præmia præceptorum in hac vita non obtingere, verum post dissolutionem justus adipiscitur regnum quod dicitur Paradisus, fruiturque conspectu divino et illic commorantur omnes animæ, unaquæque secundum opera sua usque ad resurrectionem mortuorum et diem judicii.* C'était peut-être aussi la pensée d'Origène : *Puto quod sancti quique discedentes de hac vita permaneant in loco, in terra posito, quam paradisum dicit Scriptura divina, velut in quodam eruditionis loco et auditorio vel schola animarum.* De princip. lib. II, c. 12. Il semble que le savant, dans son amour pour l'étude, ait été tenté de faire du paradis une école : *Trahit sua quemque voluptas!* Les

Je ne sais rien de plus décisif, pour établir l'authenticité et la valeur historique des textes de Moïse, que ces vénérables traditions et ces touchantes légendes. Il faut bien le répéter encore ici : D'où serait venu cet accord entre des peuples séparés par des solitudes immenses, qui appartaient à des races d'un génie si différent, qui vivaient depuis tant de siècles éloignés les uns des autres, ne se rencontrant que sur le champ de bataille pour s'égorger et disparaître dans un même tombeau, s'ils n'avaient emporté avec eux, sous tous les climats et dans tous les pays, ces souvenirs ineffaçables ? Tertullien disait aux païens de son temps : *Si paradisum nominemus locum divinæ amenitatis, recipiendis sanctorum spiritibus destinatum, maceria quadam ignea illius zonæ a notitia orbis communis segregatum;*

païens ont aussi rapproché la vie des justes dans le monde futur de cet âge d'or, souvenir lointain du passé. Claudien nous a laissé de beaux vers sur ce parallèle :

Amissum ne crede diem, sunt altera nobis  
Sidera, sunt orbis alii, lumenque videbis  
Purius, elysiumque magis mirabere solem,  
Cultoresque pios, Illic preciosior ætas  
Aurea progenies habitant, semperque tenemus  
Quod superi meruere semel. Nec mollia desunt  
Prata tibi ; zephyris illic melioribus halant  
Perpetui flores, quos nec tua protulit Henna.  
Est etiam lucis arbor prædives opacis,  
Fulgenti virides ramos curvata metallo,  
Hæc tibi sacra datur, fortunatumque tenebis  
Autumnum et fulvis semper ditavere pomis.

*De raptu Proserpinæ*, II, 282.

*Elysii campi fidem occuparunt : unde hæc, oro vos, philosophis aut poetis tam consimilia, non nisi de nostris sacramentis* (1) ? Mais si ces traditions remontent à cette commune origine, rien ne nous apprend mieux, à mon sens, l'autorité de nos Ecritures, la considération et le respect dont nous devons entourer leurs enseignements. Ce témoignage des plus anciennes familles est d'une valeur décisive, pour établir l'authenticité des faits qui ouvrent notre histoire, sont la base de notre foi et la raison dernière de nos douleurs et de nos espérances.

Enfin le désir de retrouver un jour ces biens perdus n'est pas moins touchant que le regret de leur absence. Il exerça dans la vie de l'humanité une influence profonde, qui semble nous garantir, à chaque page de l'histoire, la vérité des promesses divines. L'espoir de reconquérir ce patrimoine mis en sequestre, cette certitude générale et persistante de rentrer dans la demeure bénie de nos aïeux, n'eussent jamais pénétré l'âme humaine, si Dieu ne leur eût donné créance par d'indiscutables engagements.

C'est là tout le sens de ces images et de ces symboles dont nous avons signalé le langage charmant chez les théologiens de l'ancienne Egypte et les docteurs chrétiens. Mais n'oublions

(1) TERTULL. *Apol.* 42.

pas que, pour les uns et les autres, ce ne sont que des images et des symboles enveloppant des réalités mystérieuses, dont nous ne pouvons encore ici-bas nous faire une juste idée. La véritable cause du bonheur des élus ne peut être ni l'eau de la vie, ni les fruits de l'arbre divin : sans cesse les textes sacrés nous rappellent que c'est la vision de Dieu, la contemplation de son essence, le rayonnement de sa beauté, qui seront la source de notre joie. Mais des pensées si hautes, des espérances si éloignées des données de l'imagination et des sens ne sauraient répondre, dans leur abstraite sévérité, aux besoins de notre nature complexe et aux désirs encore grossiers de nos âmes : il fallait envelopper ces conceptions sublimes, ces saintes espérances, dans des formes sensibles, pour les mettre à la portée de tous. De là, dans la doctrine égyptienne et la liturgie catholique, ce langage pittoresque et brillant qui, sans rien compromettre de la pureté de la foi, résume des traditions vénérées et les souvenirs de nos destinées premières. En rappelant le passé, il nous fait encore entrevoir dans l'avenir, derrière des voiles transparents, les mystérieuses promesses dont nous ne pouvons guère dès cette vie apprécier la signification et comprendre le prix. Ce monde de l'éternité nous échappe, et il nous faut chercher dans les choses du temps un lointain reflet de ces réalités inaccessibles. C'est du rap-

prochement incessant de deux ordres toujours opposés et toujours semblables que s'illumine toute la vie de notre âme. De ces analogies et de ces contrastes se forment aux horizons de notre esprit comme de vagues et flottantes perspectives qui nous soutiennent à travers les jours désolés de notre route. Ainsi fortifiés, nous avançons d'un pas plus courageux et plus ferme, ne doutant pas que Dieu saura, dans sa puissance, tenir ses engagements et réaliser au delà de nos vœux tout ce qu'il nous promet.

Pour saisir l'esprit et fixer l'imagination de l'homme, toutes les religions se sont laissées pénétrer par des images et des métaphores qui, prises à la lettre, n'auraient parfois qu'un sens vulgaire et une élévation médiocre, et pourraient même entraîner des natures grossières vers de dangereuses erreurs ; mais lorsqu'elles sont interprétées et soutenues par un enseignement éclairé, elles maintiennent à un juste niveau les esprits et la foi. Alors, en laissant aux dogmes leur austère grandeur, elles gardent une grâce naïve et un charme pénétrant qui les rend chères aux esprits les plus sublimes et aux plus humbles intelligences.

L'Évangile est ici, comme partout, le modèle achevé de cette union des deux éléments contraires qui composent l'homme et s'unissent en des proportions inégales dans toutes les institutions qui dirigent et assurent la marche de nos destinées.

Dans ce livre divin, comme dans l'œuvre divine et humaine à la fois qui en est à travers les siècles le développement nécessaire et le commentaire vivant, un merveilleux équilibre maintient toujours l'invisible et le spirituel en harmonie avec les figures, les images et les symboles. C'est le monde de la nature avec ses spectacles variés, ou les souvenirs de la tradition avec ses récits des premiers âges qui fournissent le riche trésor où puisent Jésus-Christ et son Eglise, quand ils nous entretiennent des choses de Dieu, de la vie de l'âme, des espérances du monde avenir. Le divin royaume des élus, par exemple, nous sera représenté comme la salle d'un banquet où les enfants du père de famille partagent la joie d'un festin préparé pour les justes. Nous avons vu les Egyptiens nous dire aussi que ceux qui avaient quitté la terre pour les éternelles demeures mangeaient et buvaient chaque jour à la table d'Osiris (1). Le royaume de Dieu sera encore le jardin des délices, où l'on cueille les fruits de vie, où l'on boit l'eau de l'immortalité. Jésus ne laisse passer aucune occasion de parler de ces espérances aux âmes égarées qu'il rencontre sur sa route. Dans un long voyage, après avoir longtemps porté le poids du jour et de la chaleur, quand il se repose un instant près de l'antique margelle du puits de Sichem,

(1) Todten, 136, 13.

il aime à rappeler à la femme de Samarie cette autre fontaine dont avaient parlé les prophètes, après laquelle de leur côté soupiraient les habitants de la vallée du Nil, cette eau vivifiante dont Jacob ignorait la source cachée, cette eau mystérieuse qui étanche à jamais la soif et donne la vie éternelle : *Qui autem bibit ex aqua quam ego dabo ei, non sitiet in æternum, sed aqua quam ego dabo ei fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam* (1). Cette scène, si touchante dans sa simplicité, prend un caractère d'incomparable grandeur et de majesté divine, lorsque nous l'entourons aujourd'hui de toutes ces traditions, dont les écrits des prophètes et les vieux monuments des anciens peuples nous ont gardé le souvenir. Dans un langage qui ne permet aucun doute sur la conviction et l'autorité du divin voyageur, Jésus annonce qu'il réalisera toutes ces promesses, et que lui, le Messie, ouvrira enfin à l'humanité cette source qui jaillit pour la vie éternelle : *sed aqua quam ego dabo ei fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam*.

C'est à ce torrent de délices que viendront s'abreuver les élus, ceux dont le nom est inscrit sur le livre divin. Nous avons vu, dans la vignette du Livre des morts qui représente le jugement particulier, le dieu de la sagesse écrivant sur des

(1) Jean. iv, 14, 13.